

Fiche formation

Intitulé de l'action : **CS Conduite d'un élevage bovin lait**

Certificat de Spécialisation Conduite d'un élevage bovin lait

Titre de niveau 4

délivré par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

en apprentissage

| | |
|--|---|
| <p>Public concerné, nombre,</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage. • Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel. • Effectif : 20 participants |
| <p>Prérequis, modalités d'accès</p> | <p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un niveau 4 minimum • Brevet professionnel du secteur de la production agricole, • Baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole, • Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole, • Titres et certificats du secteur de la production agricole, de niveau BAC, enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). • Avoir un contrat d'apprentissage ? • Inscrit sur PARCOURS SUP • Intérêt pour les métiers de l'élevage laitier • Intérêt pour le travail en équipe, la communication et l'autonomie. • Evaluation initiale de compétences (tests et entretien). • Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes après entretien. |
| <p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p> | <p>L'obtention d'un CS « conduite d'un atelier bovin lait » permet d'acquérir un complément de formation, des compétences professionnelles spécifiques et des savoir-faire dans la conduite d'un élevage laitier. Il est capable de réaliser les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il conçoit (ou participe à la conception) et met en œuvre son système d'élevage, utilise les différentes techniques d'élevage requises à l'aide de planning et d'enregistrements tenus à jour. • Il choisit (ou participe au choix), entretient et assure la maintenance de premier niveau des bâtiments et équipements d'élevage en appliquant les règles et normes relatives à l'environnement et à la qualité du lait. • Il conçoit (ou participe à la conception) et met en œuvre un système de culture en vue de l'alimentation du troupeau. • Il enregistre les données techniques ou technico-économiques liées à l'atelier de production laitière, interprète les principaux critères de performances et les intègre dans ses décisions et ses actions. • Il organise le travail quotidien et les chantiers collectifs, dans des conditions d'efficacité optimale en respectant les règles de sécurité, de préservation de l'environnement et du bien être animal. <p>Il met l'accent sur la conduite de l'atelier lait et les savoir-faire pratiques associés dans les domaines de l'alimentation, la reproduction, santé et la génétique. Il accorde une place importante à la traite (installation de traite, réalisation et qualité du lait).</p> <p>De plus il permet de savoir analyser les résultats technico-économiques de l'atelier lait pour assurer la pilotage de l'entreprise.</p> |

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Objectifs</p> | <p>Acquérir une compétence complémentaire spécialisée et une expérience terrain en production laitière.</p> <p><u>En terme de pilotage technico-économique d'un élevage bovin lait</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le pâturage • Assurer la gestion sanitaire du troupeau • Planifier le travail • Choisir les reproducteurs <p><u>En terme d'interventions liées à la conduite d'un élevage bovin lait</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribuer des rations aux différentes catégories d'animaux • Organiser la mise à l'herbe et le changement de parcelle • Réaliser des soins préventifs ou curatifs aux différentes catégories d'animaux • Assurer le suivi stade de gestation • • Assurer la surveillance et les soins ns au veau et à la vache à la mise bas • Mettre en œuvre une traite hygiénique |
| <p style="text-align: center;">Contenu de la formation</p> | <p>Cette formation très professionnelle s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des travaux pratiques d'élevage • des visites d'exploitations agricoles sur le terrain. • Des interventions de nombreux professionnels, techniciens, vétérinaires... • Etude de nombreux cas concrets. <p><u>Contenu de la formation en Unités Capitalisables (UC) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • UC 1: Assurer le pilotage technico économique d'un élevage bovin lait • UC2 : Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait <p>De nombreux projets : Animation du territoire (concours de pointage, participation aux manifestations professionnelles locales, fête de l'élevage à la MFR</p> |
| <p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p> | <p><u>Modalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel. • Accompagnement (soutien à l'élaboration de support d'examen, visite et suivi...). • Apports de connaissances. • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes. • Visites et Interventions de professionnels (techniciens, représentants, chambre d'agriculture ...). <p><u>Mises en situation professionnelle.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de cas concrets. • Participation aux différentes actions menées avec les acteurs de la filière : organisation de festivités agricoles, salons, stands, concours de labours, concours de pointages. <p><u>Moyens pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation «CS Conduite d'un élevage bovin lait » • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p><u>Outils pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salle de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation - Laboratoire de sciences. • <u>Matériels et installations spécifiques :</u> sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité (commune de VERCEL) : le transport éventuel est assuré par la MFR. <u>Métiers de l'agriculture et de l'élevage : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle) - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage, mécanique... - <u>Modalités :</u> Uniquement en présentiel <ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieux d'apprentissage possible en entreprise :</u> élevage bovins laitiers <p><i>NB : Quel que soit le support de stage ou d'apprentissage, les jeunes peuvent choisir un système traditionnel et / ou intensif et / ou bio.</i></p> |
| <p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p> | <p>Déroulement de la formation : Une formation par alternance sous statut de l'apprentissage qui associe 25 % de théorie et 75 % de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des savoir-faire et des méthodes de raisonnement. Ils s'insèrent dans l'entreprise grâce à un accompagnement pendant l'apprentissage, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail auprès des entreprises agricoles et/ou organismes para-agricoles.</p> <p><u>Capacités Professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production. • Piloter une entreprise agricole. • Assurer la conduite technique des productions. • Gérer le travail dans l'entreprise agricole. • Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte. • Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services. • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers. |
| <p>Durée</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Durée :</u> 1 an en apprentissage • Formation sur 400 heures dont 12 semaines à la MFR et 40 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés. • 35 heures par semaine • Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h30 à 17 h 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10 h et vendredi fin à 16 h 30 • Aménagement possible selon parcours antérieur et situation de handicap. |
| <p>Dates</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier de l'établissement • 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours, nous consulter. |
| <p>Lieu(x)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Lieu :</u> Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • <u>Références de l'établissement :</u> N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité. • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées |

| | | | | |
|--|--|--------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Coût par participant | Tarif ne comprenant pas en compte les aides à la restauration par les OPCO | | | |
| | | ½ pension apprenti | Cotisations associations des élèves | Total ½ pension apprenti |
| | CS | 702 € | 30 € | 732 € |
| | <p>Les voyages d'étude feront l'objet d'actions de financement par les jeunes, la famille complétant au besoin</p> <p>Règlement : prélèvement mensuel, chèques, espèces...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parking : Gratuit à disposition • Navette gratuite possible pour les stagiaires et apprentis utilisant le train : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge le lundi à 08 heures 15 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon. | | | |
| Responsable de l'action, Contact | <ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : Mr AMIOT Christian : christian.amiot@mfr.asso.fr 0381563940 | | | |
| Formateurs, animateurs et intervenants | AMIOT Christian – BARBIER Marion - CLEMENT Christelle - VIENE Marine – TONNIN Christian -TAILLARD Didier – | | | |
| Suivi de l'action | <ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un responsable assure le lien entre le stagiaire ou l'apprenti(e) , sa famille et son maître d'apprentissage. - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le responsable de classe. - L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs à réaliser pendant le stage, des dossiers et des travaux à réaliser par l'apprenti. - Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison. - Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux apprentis pour les cours et devoirs. - Un tuteur est choisi pour l'année scolaire. - Accompagnement du jeune dans son projet professionnel. - Les apprentis émargent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires • En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Le suivi est réalisé par une visite des moniteurs sur le lieu d'apprentissage et un bilan est établi. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Les attestations et titre validés au cours de son cursus de formation • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an. | | | |
| Evaluation de l'action | <ul style="list-style-type: none"> - Examens : Le certificat de spécialisation : CS « Conduite d'un élevage bovin lait », est un titre de niveau 4 organisé et délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. - Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. - Toutes les unités capitalisables du certificat du CS « Conduite d'un élevage bovin lait» font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle. - Le titre est attribué à tout candidat ayant obtenu les 2 UC qui composent ce diplôme. Ces différentes UC sont attribuées aux apprentis ayant satisfait aux évaluations | | | |

| | |
|---|---|
| | <p>certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre au cours de la formation et validées par un jury permanent officiel, composé de professionnels et d'enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin de l'action : - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » |
| <p>Passerelles et débouchés possibles</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installation en agriculture • Salarié hautement qualifié ou responsable d'un élevage laitier • Technicien conseil <p><u>Poursuites d'études</u> : autre contrat de spécialisation (CS), BTS agricole ...</p> |